

## Lundi 23 novembre 2009

### Compte-rendu de la réunion du vendredi 20 novembre à 18 H 00 à St Sauveur de Montagut (merci Sylvette)

Une soixantaine de personnes présentes.

La réunion débute par un débat autour du problème du licenciement de Khedher auquel est confronté Colette Hiolle.

#### Mardi 24 novembre :

Le Préfet vient **aux Ollières** dans le cadre d'un débat sur la ruralité à **18 heures à la salle polyvalente**. Possibilité d'assister au débat ou réservé aux élus ? De toutes façons, s'il n'y a toujours pas de nouvelles pour Khedher, il sera possible de voir M. le Préfet et éventuellement de l'interpeller à ce sujet, ou tout au moins d'être présents avec nos badges pour montrer notre détermination.

#### Débat du 4 décembre :

La salle est réservée. Mais à 15 jours du débat, peu de certitudes quant aux intervenants :

Raymond Chauveau (CGT), Odile Favrat (ASTI), Rémi Causse (pour Droits devant !!) seront présents.

Georges Ranc est chargé de relancer Jacques Stewart pour La Cimade, Malcolm Williams SUD, Mireille le MRAP, Sylvette Williams les Cercles de Silence. Voir avec Mathieu Poisson pour la Confédération Paysanne.

Les frais d'affiches qui seront réalisées par Edith Faure lui seront réglés bien que jusqu'à présent Edith n'ait jamais demandé aucun dédommagement.

Nombreuses interventions autour de la polémique qui a éclaté par mails à propos de l'argent dont dispose le Comité et de l'utilisation future des éventuels reliquats... Il y a eu un consensus pour déclarer que ce débat s'est enflé de manière disproportionnée, qu'il convenait de remettre le tout dans son contexte : le Comité de soutien a toujours agi dans l'urgence et suivant la disponibilité et les compétences de chacun, sans doute sans suffisamment de rigueur. Si ce fonctionnement a ses limites c'est aussi ce qui fait sa richesse car chacun a pu trouver sa place et son rôle à jouer dans le collectif.

L'exposé de Marie-Jo Dupont a donné entière satisfaction au Comité qui lui a donné le quitus pour sa gestion financière.

Il a été décidé par ailleurs de reporter à plus tard la question de l'utilisation des reliquats éventuels.

Il a été décidé que le contenu des messages envoyés par internet ferait désormais l'objet d'une vérification de la part de deux ou trois personnes.

Jean-Claude Pizette, président du Foyer des jeunes de Saint-Michel-Saint-Maurice, nous fait part de ce qu'un débat sur "les sans papiers" a eu lieu au sein de l'association. Une information sera publiée dans son périodique La Chabriole. Un compte a été ouvert pour collecter des dons qui seront redistribués à RESF et au Secours Populaire afin qu'ils puissent poursuivre leur aide aux familles de demandeurs d'asile qui sont de plus en plus nombreuses dans la région (*voir ci-dessous*).

### **Une info de Daniel Chomette**

Projection du film documentaire "No Pasaran"  
de Henri-François Imbert, suivi d'un débat.

le vendredi 27 novembre à 21 H  
à Saint Martin de Valamas

Thème : les réfugiés d'hier et les réfugiés d'aujourd'hui

*Pour plus d'infos :*

<http://www.anim-stmartindevalamas.com/article-film-documentaire-no-pasaran--39401638.html>

### **Une info de Jean-claude Pizette, Président du Foyer des jeunes et d'Education Populaire de Saint Michel de Chabrillanoux**

Le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire Saint Michel / Saint Maurice affilié depuis 40 ans à la Fédération des Oeuvres Laïques de l'Ardèche, attaché aux valeurs fondamentales de la laïcité, la démocratie et l'humanisme, a décidé lors de son assemblée générale du 14 novembre dernier de s'impliquer plus sérieusement dans la défense des sans-papiers et autres demandeurs d'asile. A cet effet, l'AG décide:

- 1) De faire une large place à ces problèmes dans le journal que le FJEP édite trois ou quatre fois par an, "la Chabriole";
- 2) D'ouvrir un compte bancaire spécifique pour recevoir les dons des personnes sensibilisées par cette cause, sommes qui seront reversées au réseau ERSF via "le Secours Populaire".

Afin de répondre à l'urgence des situations précaires l'Association consent à une avance de trésorerie de 600 €.

Merci d'avance aux généreux donateurs. Adresser les dons à :  
Foyer des Jeunes et d'Education Populaire  
Saint Michel de Chabrillanoux  
Compte bancaire CRCA N° 85017877530

Merci à Yves Rroupsard et à Didier Picheral pour leur aide à la rédaction de cet E-mail.

## Samedi 28 novembre 2009

En attendant LA bonne nouvelle (espérée avant fin novembre !) concernant la situation de Khedher, en voici une autre non moins importante de la part de Magali, Mina et Jean-Claude :

*"Un petit message pour annoncer au comité de soutien à Khedher l'arrivée de la petite Mina.*

*Elle est née le 20 novembre 2009 à l'heure du goûter !*

*Ci-joint deux petites photos.*

*Des bises,*

*Magali, Mina et Jean-Claude".*

Toute nos félicitations aux parents, et bienvenue à Mina !



### **Prochaine réunion du Comité de soutien à Khedher**

**Lundi 30 novembre 2009 à 18 H 00**

à l'ancienne salle du Conseil Municipal de Saint Sauveur de Montagut

### **Une info et analyse de Pierre Guillard**

*Hier matin (NDR : mercredi 25 novembre 2009), sur France-Inter, Eric Besson ministre de l'intérieur remettait en cause la condition de base du mariage : le CONSENTEMENT (code civil mariage Art.146.) au sujet du mariage des étrangers (res) avec des français (ses).*

*Un texte récent d'Odile Schwertz-Favrat (FASTI) concluait ainsi :*

*"Les raisons du CONSENTEMENT doivent rester une affaire privée qui ne concerne que les parties consentantes. Les nécessités partisans de la gestion sécuritaire du contrôle de l'immigration ont amalgamé progressivement mariage forcé et mariage par consentement mutuel et intégré le droit au mariage à la police des étrangers, avec des mesures successives sans cesse plus restrictives et discriminatoires introduites dans le CESEDA.*

*S'il convient de dénoncer les mariages FORCES, les mariages CONSENTIS doivent rester dans le strict domaine privé.*

*Osons dire aujourd'hui que les lois dont la seule logique est de contrôler et d'entraver la circulation des personnes, sont dangereuses. Les amalgames à des fins partisans, la suspicion incessante : mariages "de complaisance" et puis enfant "de complaisance" études..., asile "de complaisance", transforment les étrangers mais les Français aussi, comme le montrent ces mariages dits "mixtes" (un mariage n'est-il pas toujours mixte?) en suspects à priori.*

***La remise en cause de ce droit privé du mariage est une remise en cause des libertés fondamentales de toutes et de tous."***

**Une info de Pierre Duhaméau**

**Le Saint-Siège plaide pour les immigrés en situation irrégulière**

**Régulariser pour éviter l'exploitation** par *Anita S. Bourdin*

ROME, Jeudi 26 novembre 2009 ([ZENIT.org](http://ZENIT.org)) - Le Saint-Siège demande de ne pas « criminaliser les immigrés en situation irrégulière », rappelle Mgr Tomasi aujourd'hui au micro de Radio Vatican. Il dénonce les risques « d'exploitation » et appelle à la régularisation de qui a un emploi.

Mgr Silvano Maria Tomasi, observateur permanent du Saint-Siège à l'ONU à Genève, est intervenu hier à la 98e session du Conseil de l'Organisation internationale des Migrations (OIM).

Mgr Tomasi a invité les Etats à développer une stratégie globale qui protège les droits des migrants.

Le représentant du Sait-Siège a relevé les signaux positifs qui, de ce point de vue, arrivent des Etats-Unis, et il a souhaité que l'on arrive à éliminer les préjugés vis-à-vis des immigrés.

Mgr Tomasi a souligné les principales préoccupations du Saint-Siège à propos du phénomène de l'immigration irrégulière, chiffres à l'appui : « Ce qui impressionne, c'est qu'il s'agit d'une tranche d'humanité qui se trouve dans une situation d'irrégularité administrative : entre 30 et 40 millions de personnes, donc entre 15 et 20 % des 214 millions des émigrés reconnus des Nations Unies dans le monde d'aujourd'hui ».

« Devant ce nombre immense de personnes, la préoccupation de l'Eglise est que, n'ayant pas une position légalement reconnue, ces personnes sont exposées à des abus, à l'exploitation », a fait observer Mgr Tomasi. « Devant cette réalité énorme, surtout les pays qui veulent faire avancer la démocratie, ne peuvent pas ignorer ce phénomène », a-t-il ajouté.

Et à propos de l'immigration clandestine, Mgr Tomasi fait observer tout d'abord que l'attraction de l'emploi « déclenche ces flux irréguliers vers les pays, pas seulement occidentaux, mais c'est désormais un phénomène global, il est donc raisonnable -

dans l'intérêt un peu de tous - de créer des canaux réguliers de mouvements, de façon à ce que les petites et moyennes entreprises, qui embauchent habituellement ces personnes parce qu'elles en retirent un bénéfice économique, puissent régulariser cette présence, y compris par l'Etat, avec des concessions de certains avantages qui favorisent la régularisation ».

« Le risque d'exploitation, le risque d'abus serait éliminé, a ensuite insisté Mgr Tomasi, s'il existait une coordination plus efficace de la part des Etats concernés avec les Etats d'origine, de transit et d'arrivée. Et surtout, il faut que s'ouvrent des canaux réguliers et que l'on tienne compte que la personne qui vient travailler n'est pas « illégale », parce qu'ils travaillent à des postes de travail qui sont parfaitement légaux. Mais c'est le système, les canaux de passage qui rendent ce problème difficile à traiter, et met les personnes en situation d'irrégularité ».

**Lundi 30 novembre 2009**

**Bravo !**

**Bravo à Georges !**

**Bravo à Sylvie !**

**Bravo à Marie-Jo !**

**Bravo à Edith !**

**Bravo à Jean-Claude !**

**Bravo à Yves !**

**Bravo à Martine !**

**Bravo à Bernadette !**

**Bravo à Pierre !**

**Bravo à Sylvette !**

**Bravo à Colette !**

**Bravo à Nathalie !**

**Bravo à Raoul !...**

**...Bref, Bravo à chacun des quelques 300 membres  
du Comité de soutien à Khedher !**

nous avons appris ce lundi soir 30 novembre 2009 que :

**Khedher haddad  
a officiellement le droit de retravailler  
à partir d'aujourd'hui !**

**Merci Monsieur le Préfet de l'Ardèche !**





Le Comité de soutien a été entendu ! La ténacité du Comité de soutien n'a pas été vaine et c'est avec soulagement que ce soir, à l'issue de la réunion du Comité, Edith Flory a eu au téléphone Monsieur Pascal Terrasse, Président du Conseil Général de l'Ardèche et elle nous a donné la bonne nouvelle :

Pascal Terrasse a rencontré ce soir Monsieur le Préfet : celui-ci lui a dit qu'il avait rédigé cette semaine un courrier à l'intention de Khedher, lui accordant un droit au travail. Khedher devrait recevoir ce courrier dans les jours qui viennent.

Il lui a dit aussi que Monsieur Eric Besson, voyageant en TGV avec lui, lui avait demandé où en était l'affaire Khedher : Monsieur le Préfet lui a répondu que cette histoire était réglée et était de l'ordre du passé, Khedher pourra reprendre son emploi.

### **Débat du vendredi 4 décembre 2009 à 20 H 30 ancienne salle des fêtes de St Sauveur de Montagut**

- Une dizaine de personnes représentant des structures participeront au débat : Ligue des droits de l'Homme CGT, FO transports, RESF, ASTI, FSU, Cimade, MRAP, Confédération paysanne, Droits Devant !!  
Yves Roupsard assurera l'animation.

- Pour régler des frais de déplacements de certains participants, Il a été décidé qu'un chapeau passera dans l'assistance.

Si il manque de l'argent, c'est la caisse du Comité de soutien qui paiera le supplément.

Si il y en a en trop, ça sera reversé à un des organismes hébergeant des familles...

- A l'issue du débat, et pour fêter le droit pour Khedher de retravailler, **gâteaux et boissons, amenés par chacun**, seront partagés

#### **Un message de Claudine Jauniau**

Merci de féliciter les heureux parents de Mina (très mignonne) de la part de Claudine et Bernard Jauniau.

Nous attendons comme vous tous la régularisation de la situation pour Khedder, Nathalie et Colette.

A bientôt à Saint Sauveur.

#### **Un message de Jacques Marie Thérèse DALLARD**

Merci pour le message envoyé récemment annonçant la nouvelle de la venue de Mina.

Je transmets ce message aux amis du cercle de silence du Cheylard.

Nos félicitations aux parents Magali et Jean-claude

**Mercredi 2 décembre 2009**

Vous trouverez dans ce mail une invitation à participer au débat de vendredi soir 4 décembre à Saint Sauveur, une information de l'ASTI Valence (**A**ssociation de **S**outien aux **T**ravailleurs **I**mmigrés) et des messages reçus à la suite de l'autorisation de travail accordée à Khedher Haddad.

A ce sujet, KHedher vient d'apprendre des services administratifs de la Préfecture qu'il recevra demain jeudi un courrier le convoquant à la Préfecture le 8 décembre 2009 , où on lui remettra un récépissé **l'autorisant à séjourner sur le territoire français et à travailler** du 9 décembre 2009 à début mars 2010 (3 mois).

Et si tout se passe bien, il sera ensuite régularisé et obtiendra un titre de séjour de un an maximum renouvelable...? à suivre....

C'est dans ce contexte local et dans la continuité du mouvement en faveur de la régularisation des sans papiers que le Comité de soutien à Khedher Haddad vous invite à participer à une

## **TABLE RONDE / DEBAT**

**Pour une politique d'accueil solidaire de tous les migrants**

**Vendredi 4 DECEMBRE 2009 à 20H00**

Ancienne salle des fêtes de Saint Sauveur de Montagut (07190)

*Comment faire demain sur nos territoires ruraux, pour que chaque homme, chaque femme migrante, soit librement accueilli et dispose de moyens d'existence suffisants dans une perspective solidaire de développement et de respect mutuel ?*

Participeront à cette table ronde des associations et organisations qui s'inscrivent depuis de nombreuses années aux côtés des migrants pour obtenir un droit au séjour et au travail :

**Raymond CHAUVEAU \*\*\***, représentant de la confédération **CGT** et animateur de la lutte des travailleurs Sans Papiers au plan national

**Mick BOUCHET**, représentant de la **Fédération Syndicale Unitaire**

**François FRITSCH**, du syndicat **FO transport**

**Odile FAVRAT** de l'**ASTI**

**Mireille BERTHO** de la **Ligue des Droits de l'Homme**

**Josette FEUCHOT** du **MRAP**

**Serge DER-LOUGHIAN**, Président de l'**Institut CGT d'Histoire sociale de l'Ardèche**

Ainsi que des représentants de **RESF**, **Droits devant** et de la **Confédération Paysanne** dont les noms ne nous ont pas été communiqués pour l'instant.

\*\*\* : **Raymond Chauveau** viendra de Paris spécialement pour participer à ce débat. Voir absolument la vidéo de l'émission de France Inter "*Questions du mercredi*" du mercredi 25 novembre 2009 consacrée à la régularisation des sans-papiers avec comme invités Raymond Chauveau lui-même et Laurent Wauquiez, Secrétaire d'Etat

à l'Emploi, que le comité de soutien à Khedher avait rencontré au Chambon sur Lignon et qui avait appuyé auprès du Préfet de l'Ardèche notre demande de droit au travail pour Khedher :

[http://www.dailymotion.com/video/xb9vbb\\_question-du-mercredi-laurent-wauqui\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xb9vbb_question-du-mercredi-laurent-wauqui_news)

Tous les renseignements sur la lutte menée par le comité de soutien pour la régularisation de Khedher et l'obtention du droit au travail sont disponibles sur le site

Web de la commune de Gluiras :

<http://www.mairie-gluiras.fr/khedher/>

## **Une information de l'ASTI Valence**

(Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés de Valence  
BP 818 Valence cedex tél / fax : 04.75.56.03.67. Mobile : 06.13.07.74.76)

### **Rassemblement de soutien et dépôt collectif de dossiers de demandes de régularisation**

**Vendredi 4 décembre 2009 à 14 h15  
devant la Préfecture de la Drôme  
3, boulevard Vauban  
Valence**

La préfecture de la Drôme a, lors d'une récente réunion, communiqué à notre collectif de nouveaux critères assouplis pour la régularisation des personnes étrangères Sans-Papiers vivant et travaillant dans nos départements depuis des années parfois.

Leurs employeurs (secteur agricole, BTP, restauration...) ayant manifesté leur désir de les garder en leur délivrant une promesse d'embauche avec contrat de travail, nous avons décidé un nouveau dépôt collectif de dossiers de demandes de régularisation au bureau des étrangers de la préfecture de la Drôme.

Ce dépôt collectif de dossiers sera accompagné d'un rassemblement de soutien.

*avec le Collectif de Soutien à la régularisation des Travailleurs Sans Papiers, l'ASTI 26,  
le Collectif 26-07 de Soutien aux Sans Papiers, la CGT, la CFDT, la Confédération Paysanne, Solidaires*

## **Un message de Pilou**

*Enfin !*

*Comme quoi, la lutte, ça paie !*

## **Un message de Gilles Fournier**

*Bravo à Khedher,*

*Pascal Terrasse le lui avait promis, maintenant c'est fait !!!*

*Ouf pour lui, Ouf pour son amie et Ouf pour l'enfant à naître !*

*Nous sommes tous heureux de cette issue.*

*à bientôt*

*Très cordialement*

### **Un message de Ursula Hege-Blank de Jettenburg / Allemagne**

*Bonjour à tous de Comité de soutien,*

*On est très content d'avoir eu la nouvelle que le comité a réussi d'avoir le permis de travail pour Khedher Haddad après avoir déjà lutté avec beaucoup d'enthousiasme et persévérance pour sa liberté.*

*Nous voulons féliciter tous qui ont participé à ce succès formidable!*

*Merci beaucoup de nous avoir informés régulièrement sur cette action, même à l'étranger.*

*On se réjouit déjà de revenir bientôt à St. Sauveur, on ne connaît aucun lieu en Allemagne où les gens ont tellement lutté pour un cohabitant et cela pendant des mois.*

*Cordialement*

### **Un message de Claire Sagnes**

*Bienvenue à Mina et félicitations aux heureux parents.*

*Une bonne nouvelle en apporte une autre, nous nous réjouissons pour Khedher.*

*Bravo à tous pour l'élan de solidarité sans relâche.*

### **Un message de Jean Teyssier**

*Bravo à tous et à bientôt autour d'une pizza !*

### **Un message de Catherine**

*Ca fait super plaisir de commencer la journée avec un message comme celui-là !*

### **Un message de Béatrice Barras**

*BRAVO, BRAVO, BRAVO, BRAVO, BRAVO, BRAVO, BRAVO....à tous*

*pour la solidarité,*

*pour la mobilisation citoyenne,*

*pour la fraternité,*

*pour l'exemple,*

*pour l'humanité,*

*pour la ténacité,*

*pour le courage,*

*pour la détermination,*

*pour l'amitié,*

*pour la communication,*

*pour la fierté du territoire, etc...*

*et MERCI, MERCI, MERCI, MERCI, MERCI, MERCI, MERCI, MERCI.....*

### **Un message de Monseigneur Jacques Gaillot**

*Merci pour cette bonne nouvelle que nous attendions tous !*

*Quelle belle lutte à Saint Sauveur !*

### **Un message de Lisa**

*Bravo !*

*Félicitations à tous.*

*Une très bonne nouvelle.*